Ciblage des programmes « argent contre travail »

Lorsque vous ciblez les bénéficiaires des programmes « argent contre travail », vous devez suivre les mêmes étapes que pour tout autre programme de transferts monétaires, tout en tenant compte des spécificités des programmes « argent contre travail » en matière de sélection des communautés, de participation de groupes spécifiques et de choix des méthodes de ciblage.

## SÉLECTION des communautÉs

Lorsque vous sélectionnez les communautés qui participeront à un programme « argent contre travail », vous devez vous assurer :

* que l’organisation d’exécution dispose des capacités requises pour remédier aux dégâts causés aux infrastructures ;
* qu’un nombre suffisant de manœuvres, qualifiés et non qualifiés, participent aux projets ;
* que la zone d’exécution du projet est accessible et qu’un suivi continu peut être effectué ;
* que les représentants du gouvernement local approuvent programme ;
* qu’il n’y a pas de contradiction ou de chevauchement avec d’autres programmes mis en œuvre dans la zone d’exécution ;
* qu’une participation à long terme à des activités de relèvement et de développement est possible ;
* que la communauté s’intéresse aux activités « argent contre travail » et y est réceptive ;

Les représentants des communautés peuvent notamment avoir pour tâche de :

* définir des critères de sélection des bénéficiaires ;
* de diffuser des informations sur le programme ;
* de sélectionner les bénéficiaires ;
* de sélectionner les projets « argent contre travail » les plus appropriés ;
* de gérer l’ordre les jours de paiement ;
* de faire part de leurs observations sur les activités menées ;
* d’entreprendre des démarches pour obtenir des autorisations du gouvernement, si nécessaire.

## Participation DES GROUPES VULNÉRABLES

Si les activités requièrent un travail physique, certains groupes de la communauté peuvent être exclus du projet (par ex. les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques), ce qui est problématique dans le cas où le programme « argent contre travail » vise à aider les ménages à satisfaire leurs besoins essentiels.

On peut donner à ces personnes la possibilité d’effectuer des travaux non physiques ou leur accorder des subventions sans condition. La plupart des communautés acceptent l’idée que certaines personnes méritent qu’on leur vienne en aide, même si elles ne travaillent pas.

## Participation DES JEUNES

Fixez une limite d’âge pour les personnes participant au projet, afin d’empêcher le travail des enfants, tout en tenant compte des conditions économiques dans les zones d’exécution des projets et des lois locales. Dans tous les cas, veillez à ce que les activités du projet n’aient pas d’incidence sur la fréquentation scolaire et à ce qu’elles soient adaptées aux capacités physiques des participants.

## PARTICIPATION DES FEMMES

Les tensions liées au statut de bénéficiaire des femmes ne sont pas propres aux programmes « argent contre travail ». La prise en compte de la dynamique des rapports hommes-femmes doit être un élément clé de l’ensemble des programmes de secours. Bien que les programmes « argent contre travail » puissent contribuer à l’autonomisation des femmes en renforçant leur statut au sein de leur ménage et de leur communauté, ils peuvent, cumulés aux tâches ménagères habituelles, représenter une surcharge de travail.

## PARTICIPATION DE TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

Selon le type d’activité prévu dans le plan de travail, le recours à une main-d’œuvre qualifiée peut se révéler nécessaire. Les travailleurs qualifiés doivent être rémunérés en fonction de leurs compétences et non pas traités comme des « bénéficiaires » de programmes de transferts monétaires. Les travaux à effectuer doivent être choisis de manière à permettre la participation d’un maximum de travailleurs non qualifiés.

## CHOIX DES MÉTHODES DE CIBLAGE

* Auto-ciblage

On dit souvent que les programmes fondés sur le travail sont auto-ciblés. Si le salaire est fixé à un niveau à peine inférieur au salaire minimum, seules les personnes qui ont réellement besoin d’argent souhaiteront participer au programme. Toutefois, ce ne sera peut-être pas le cas si les gens ne trouvent pas facilement de possibilités de travail quotidien ou s’ils sont sous-employés.

* Classer les participants et les solliciter en alternance

Lorsque le nombre de personnes auto-sélectionnées dépasse l’offre de travail, d’autres méthodes peuvent être utilisées pour permettre la participation d’un maximum de personnes ou des plus vulnérables. Les individus peuvent être ciblés en fonction de leurs besoins ou de leur degré de vulnérabilité, ou par le biais d’autres méthodes, telles que le ciblage au niveau des ménages, le ciblage communautaire ou le ciblage en fonction du groupe de personnes. Les personnes peuvent en outre être utilisées en alternance afin qu’un maximum d’entre elles puissent participer, chacune travaillant toutefois sur une période plus courte.